

Fiche pays bas

Pièces d'identité : carte identité 10 ans maxi

Monnaie : euro

Ambassade de France :

Anna Paulownastraat

76 2518 BJ La Haye

Tel : +31 70 312 58 00

Fax : +31 70 312 58 24

Courriel : info@ambafrance-nl.org

Site Web : <https://nl.ambafrance.org>

IMPORTATION AUTORISÉE en provenance d'un des pays membres de l'Union européenne.

- **Alcool (à partir de 20 ans)** : 10 litres d'alcool (>22°) ; 20 litres de vin "fort" (15-22°) ; 90 litres de vin (maximum 15°, mais pas plus de 60 litres de vin mousseux) ; 110 litres de bière forte (>3,5°)
- **Tabac (à partir de 18 ans)** : 800 cigarettes ; 400 cigarillos ; 200 cigares ; 1 kg de tabac
- **Produits alimentaires** : 15 kg de viande et produits dérivés ; 15 kg de poisson, crustacés et coquillages, à l'exception des poissons et des crustacés vivants

Les médicaments

Lorsque les médicaments sont transportés par le voyageur pour son usage personnel ou celui d'un tiers, les conditions d'importation sont les suivantes.

En provenance d'un pays membre de l'espace Schengen

- Médicament non stupéfiant et non psychotrope
 - ▶ **Principe** : la quantité transportée correspond à la durée du traitement prévue sur l'ordonnance ou, à défaut, à trois mois de traitement.
 - ▶ **Justificatif** à présenter à la douane : l'ordonnance du médecin, dont la production n'est pas obligatoire, sauf si la durée de traitement dépasse 3 mois.
- Médicament stupéfiant ou psychotrope
 - ▶ **Principe** : la quantité transportée est en relation avec un usage personnel.
 - ▶ **Justificatif** à présenter à la douane : le certificat délivré par les autorités compétentes du pays de provenance est obligatoire.

A l'expédition vers un pays membre de l'espace Schengen, le particulier résidant en France doit pouvoir produire l'original de la prescription ainsi qu'une autorisation

de transport délivrée par l'agence régionale de santé auprès de laquelle le médecin prescripteur est enregistré. Cette autorisation est valable trente jours dans la limite de la durée maximale de prescription du médicament transporté.

Les 26 pays de l'espace Schengen : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Faire ses courses

Franchement, on ne peut pas se permettre de manger au restaurant tous les jours. De plus, je pense que certains ont envie de tester les quelques recettes (délicieuses), que j'ai déjà postée sur ce blog (voir la page [vie pratique](#)).

Pour les réaliser, il faut bien évidemment se procurer les ingrédients nécessaires.

Donc, aujourd'hui, avant tout passage en cuisine, je vous emmène faire les courses.

Faire les courses : de boodschappen doen



Où aller vous approvisionner ?

Les supermarchés (**supermarkt**) les plus répandus dans le pays sont **Albert Heijn** et **Hoogvliet**. On trouve aussi des C1000, des Jumbo et quelques **Aldi** et **Liddle**.

La plupart des quartiers dans les grandes villes ont des supérettes issues des grands groupes, mais aussi d'autres magasins (**winkel**) spécialisés : une boucherie (**slagerij**), une poissonnerie (**viswinkel**), un maraîcher (**groenteboer**) et pour les plus chanceux, une boulangerie (**bakkerij**).

Sinon, il y a aussi les traditionnels marchés (**markt**), dans chaque ville, Au minimum une fois par semaine. Quatre fois à la Haye, tous les jours à Amsterdam, au **Albert Cuyp**.

Faites votre liste

Het brood : le pain

Het bruin/wit-brood : le pain brun/blanc

Het gebak : la pâtisserie

De koekjes : les biscuits

De boter : le beurre

De kaas : le fromage

De melk : le lait

De room/crème fraîche : la crème fraîche

De slagroom : la crème Chantilly

De taart : la tarte, le gâteau	
Het rundvlees : la viande de boeuf Het varkenvlees : la viande de porc Het spek : le bacon, le lard De ham : le jambon De kip : le poulet De kalkoen : la dinde	De forel : la truite De kabeljauw : le cabillaud, la morue De tonijn : le thon De zalm : le saumon De garnalen : les crevettes De kreeft : la langouste, le homard De mossel : la moule
De aardei : la fraise De appel : la pomme De banaan : la banane De peer : la poire De sinaasappel : l'orange De mandarijn : la mandarine De tomaat : la tomate De perzik : la pêche De pruim : la prune De druiven : les raisins De kiwi : le kiwi De framboos : la framboise De blauwe bosbes : les myrtilles	De broccoli : le brocoli De champignon : le champignon De komkommer : le concombre De paprika : le poivron De sperzieboon : le haricot vert De sla : la salade De wortel : la carotte De spinazie : l'épinard De kool : le chou De bloemolko : le chou-fleur De spruitjes : les choux de Bruxelles De selderij : le céleri De zuurkool : la choucroute
De aardappel : la pomme de terre De pasta : les pâtes De rijst : le riz De griesmeel : la semoule	De knoflook : l'ail De ui : l'oignon De olie : l'huile De zout : le sel

Régler ses achats

Dans les supermarchés

La façon la plus courante de payer se fait par carte bancaire : **pinnen**.

Ik wil graag pinnen/Mag ik pinnen ? (Je voudrais payer par carte bancaire/Puis-je payer par carte bancaire ?)

La plupart du temps, les cartes étrangères sont refusées, car se sont des cartes de crédit. Les magasins néerlandais ne font pas de crédit, c'est pour cette raison que seules les cartes bancaires (néerlandaises) sont acceptées.

Si vous réglez en liquide, on peut vous demander :

Heeft u het gepast ? (Avez-vous l'appoint ?)

Heeft u misschien een euro ? (Avez-vous peut-être un euro ?)

Et vous pourriez répondre :

Het spijt me, ik heb niet kleiner. (Désolé, je n'ai pas plus petit)

Sorry, ik heb helemaal kleingeld. (Désolé, je n'ai pas de petite monnaie)

Aux Pays-Bas, les pièces de 1 et 2 centimes ne sont pas en circulation. La plupart du temps, on vous les refusera. Les Néerlandais les jugent inutiles et elles alourdissent votre porte-monnaie. Les montants sont toujours arrondis, afin d'éviter leur usage : si vous devez payer 5,06€ ou 5,07€, on vous demandera de régler 5,05€. Si le montant à régler est 5,08€ ou 5,09€, vous devrez payer 5,10€. Je m'en étais étonné lors de mon premier achat, où j'avais attendu que la caissière me rende mon pathétique centime. Si cela semble injuste pour les avarés, au final tout se régule au fur et à mesure. Mais si vous réglez par carte, le montant exact est prélevé, il n'y a pas d'arrondi.

Lors de votre passage en caisse (**de kassa**), on vous posera sûrement quelques-une de ces **questions** :

- **Heeft u een bonuskaart ?** (Avez-vous une carte bonus ?)

Certains supermarchés proposent une carte de fidélité pour accumuler des points ou bénéficier de réductions (*korting*).

- **Spaart u zegels ?** (Collectionnez-vous les coupons ?)

Les néerlandais aiment collectionner des coupons (**zegels sparen**), à échanger contre des produits ou de l'argent. Dans les stations-service, on vous demandera si vous voulez des **airmails**.

- **Wilt u de bon erbij ?**

On vous demande si vous voulez votre ticket de caisse (**de kassabon**)

Au marché ou magasins spécialisés

Contrairement aux supermarchés où tous les produits sont pesés, emballés et étiquetés, vous allez devoir demander une certaine quantité ou un certain poids.

Commencez votre phrase avec **Ik wil graag** (je voudrais), suivit de la quantité, puis le produits désiré.

Een ons = honderd gram : 100 grammes

Een pond : une livre

Een kilo : un kilo

Een half kilo : un demi kilo

Anderhalf kilo : un kilo et demi

Een stuk, twee stuks : un morceau, deux morceaux

Een plak, twee plakken : une tranche, deux tranches.

N'oubliez pas de dire **alstublieft** (s'il vous plait). C'est important de rester poli.

Si vous trouvez que le vendeur ne vous en a pas mis assez, demandez **Mag het ietsje meer zijn ?** (Est-ce que ça pourrait être un peu plus).

Une fois que votre commande a été servie, on vous demandera **Anders nog iets ?** (Autre chose ?).

Si vous avez tout ce qu'il vous faut, répondez **Nee, dank u. Dat is het.** (Non, merci. C'est tout).